

Invitation presse

ANNECY, LE MERCREDI 25 MAI 2022

EDUCATION

30/05 : Le Conseil départemental lancera un chantier d' 1,3 M € au collège Camille Claudel à Marignier

Afin d'améliorer les conditions d'accueil et de travail des collégiens, le Conseil départemental de la lance une vaste opération de réfection de l'ensemble de la toiture du collège Camille Claudel à Marignier ainsi que l'extension du préau existant (75 m² actuellement) pour offrir une surface couverte de 350 m². Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, Agnès Gay, Conseillère départementale du Canton de Bonneville, Jean-Philippe Mas, Vice-président délégué à la jeunesse, l'éducation, la politique de la ville, et Conseiller départemental du canton de Cluses ainsi que Marie-Antoinette Métral, Conseillère départementale du canton de Cluses, poseront la première pierre des travaux en présence de Christophe Pery, Maire de Marignier et Guillaume Dusaussoy, Principal du collège.

Martial Saddier,

Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie,

Agnès Gay, Conseillère départementale du Canton de Bonneville,

Jean-Philippe Mas, Vice-président délégué à la jeunesse, l'éducation, la politique de la ville, et Conseiller départemental du canton de Cluses,

Marie-Antoinette Métral, Conseillère départementale du canton de Cluses

ont le plaisir de vous convier à la pose de la première pierre des travaux,

Le lundi 30 mai 2022, à 8h,

Au collège Camille Claudel (720 avenue d'Anterne - 74970 Marignier)

En présence de :

Christophe Pery, Maire de Marignier Guillaume Dusaussoy, Principal du collège

Le collège Camille Claudel:

> Date de mise en service : 1993

> Capacité : 870 élèves

> Effectif rentrée 2021-2022 : **601 élèves**

> Superficie : 7 552 m^2

> Extension en 1995

> Réfection de la toiture et extension du préau, pour un coût de **1,3 M€**, financé à 100% par le Département.